

*Débat spécial*

Néanmoins, ces appareils ont été la cible d'attaques armées au moment où ils parachutaient des secours dans des régions éloignées de la Somalie. Une autre fois, soit le 5 octobre, pendant qu'on déchargeait un Hercule canadien et un avion de transport belge, un obus a éclaté entre les deux appareils, qui ont dû décoller rapidement sous un tir nourri. Heureusement, personne n'a été blessé.

L'autre aspect de la contribution canadienne à l'effort international de secours réside dans notre participation à l'opération des Nations Unies en Somalie, ou ONUSOM. Le 28 août, le ministre de la Défense nationale a annoncé que le gouvernement allait affecter 750 membres des Forces armées canadiennes à cette opération multilatérale de maintien de la paix. Le Bataillon aéroporté canadien, renforcé par des ingénieurs et du personnel de soutien de la base des Forces canadiennes de Petawawa, était prêt à se déployer dans le nord-est de la Somalie, dans la région de Bossasso. Le navire de ravitaillement *NCSM Preserver* était dans la mer Rouge, en route vers la Somalie, chargé de vivres pour notre contingent canadien.

C'est à ce stade-là que les États-Unis ont offert aux Nations Unies jusqu'à 30 000 hommes pour faire face à la situation.

Le secrétaire général des Nations Unies a examiné l'offre américaine et, le 30 novembre, il a présenté au Conseil de sécurité les solutions possibles pour sortir de l'impasse. Le 3 décembre, le Conseil de sécurité a adopté la résolution n° 794 qui permet aux États membres d'établir le plus tôt possible un climat sûr pour les opérations de secours humanitaire en Somalie.

Comme on l'a signalé dans la résolution du Conseil de sécurité:

La situation en Somalie est intolérable et il [...] est devenu nécessaire de réviser les principes de base d'intervention des Nations Unies dans ce pays et [...] les mesures prises à l'heure actuelle par l'ONUSOM ne permettraient pas, dans les circonstances actuelles, de bien faire face à la tragédie en Somalie.

Étant donné le déroulement de la situation, on a présenté au gouvernement deux solutions. Le Canada pouvait participer soit à cette opération des Nations Unies pour assurer la distribution de l'aide humanitaire, soit à la mission de maintien de la paix qui allait probablement suivre.

Le gouvernement a décidé de prendre la décision la plus réaliste dans l'immédiat. Étant donné que notre bataillon aéroporté était déjà équipé et prêt à partir pour la Somalie dans le cadre de l'ONUSOM et que le *NCSM Preserver* se trouvait déjà dans la région, il n'était que sensé de la part du Canada de participer à la première phase. C'est là une contribution utile que nous pouvons apporter maintenant en modifiant légèrement le déploiement prévu de nos troupes dans le cadre de l'ONUSOM.

Ainsi, nos militaires collaboreront avec ceux d'un certain nombre d'autres pays afin de s'assurer que cette mission soit réalisée avec un minimum de risques, mais qu'elle soit le plus utile possible aux gens dans le besoin en Somalie.

Je veux qu'il soit tout à fait clair que nous participons à cette nouvelle mission des Nations Unies pour des motifs humanitaires. En tant que membre responsable de la communauté internationale, nous devons répondre aux appels des gens qui souffrent de la faim en Somalie. Ainsi, jusqu'à 900 soldats et 350 marins à bord du *NCSM Preserver*, ainsi que d'autres membres des forces armées affectés aux divers quartiers généraux participeront à cette nouvelle mission internationale.

Nous envisageons d'envoyer fondamentalement la même force qui devait partir pour le nord-est de la Somalie dans le cadre de la mission de l'ONUSOM, soit un bataillon de parachutistes avec véhicules blindés de transport de troupes. Cette force opérationnelle apportera cependant avec elle du matériel supplémentaire, comme des véhicules de combat ayant une plus grande puissance de feu, du fait des changements dans les exigences de la mission. Cet équipement se trouve maintenant dans le port de Montréal et le Chef d'état-major de la Défense a déjà demandé au commandant des forces terrestres de commencer les opérations de chargement afin que les navires soient chargés au cours des prochains jours et prêts à partir.

Personne, qu'il s'agisse des Nations Unies, du Chef d'état-major de la Défense ou du ministre, ne nie que cette mission présente certains dangers, mais nous considérons que les risques que courent nos troupes sont acceptables. Les membres des Forces canadiennes ont le mandat voulu et l'équipement nécessaire pour accomplir leur mission. Comme dans le cas de toutes les missions des Nations Unies, des plans d'urgence prévoient que les commandants peuvent prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs troupes.